

Lancement du projet TRATT'EAU : anticiper les impacts de la montée des eaux sur les activités économiques

La Chambre de Commerce et d'Industrie Nice Côte d'Azur (CCI NCA) annonce le lancement du projet TRATT'EAU, une initiative transfrontalière visant à mesurer et anticiper les impacts économiques et sociaux de la montée des eaux sur les activités économiques situées dans les zones de recul. Ce projet, financé à 80 % par le Fonds européen de développement régional (FEDER), mobilise un budget total de 1,7M€ s'échelonna sur 36 mois. Son lancement a eu lieu le 5 juin.

Un projet en résonance avec la Conférence des Nations Unies sur l'Océan (UNOC) à Nice

Le lancement de TRATT'EAU s'inscrit dans une dynamique internationale forte, puisque **la ville de Nice accueille du 9 au 13 juin 2025 la Conférence des Nations Unies sur l'Océan (UNOC)**. Ce rendez-vous mondial, qui réunit chefs d'État, scientifiques, ONG, acteurs économiques et citoyens, vise à accélérer la mise en œuvre de l'Objectif de Développement Durable n°14 relatif à la préservation des océans.

À travers TRATT'EAU, la CCI Nice Côte d'Azur entend démontrer que les territoires peuvent devenir moteurs de l'adaptation climatique, en mobilisant leurs forces économiques, institutionnelles et scientifiques.

Jean-Pierre Savarino, Président de la CCI Nice Côte d'Azur, souligne : « TRATT'EAU n'est pas seulement un projet européen : c'est une démarche stratégique, collective et transfrontalière. En réunissant des partenaires aux compétences variées, nous voulons construire un modèle d'adaptation reproductible, solide et ambitieux. Préserver notre littoral, c'est aussi préserver nos entreprises, nos emplois et notre avenir. »

La montée du niveau des océans s'impose comme l'un des défis des prochaines décennies. Selon les rapports du GIEC, plus d'un milliard de personnes pourraient être concernées par ce phénomène à l'horizon 2050. Les zones littorales du territoire MARITTIMO, fortement urbanisées et dotées d'un tissu économique dense, sont particulièrement exposées.

Face à cette réalité, la **CCI Nice Côte d'Azur** a pris l'initiative de réunir un consortium de partenaires régionaux et transfrontaliers pour donner naissance au projet **TRATT'EAU**. Parmi les partenaires figurent l'AVITEM, la CCIAA (Région Ligure), le SMIAGE, la Province de Massa-Carrara, l'Université de Cagliari, la Communauté d'Agglomération de Bastia.

Le projet TRATT'EAU vise à **mesurer les impacts économiques et sociaux du recul du trait de côte et de la montée des eaux sur les territoires littoraux**, et à accompagner la **relocalisation durable des activités économiques exposées**. En outre, une partie de l'analyse portera sur les leviers psychologiques et comportementaux de la population. En sensibilisant les décideurs publics et en leur fournissant des outils de communication adaptés, le projet vise à engager durablement le territoire dans une démarche réfléchie et ambitieuse d'adaptation au changement climatique.

Ce projet, financé à 80 % par le Fonds européen de développement régional (FEDER) dans le cadre du programme Interreg MARITTIMO, mobilise un budget total de **1 729 387 €**, dont **473 000 € alloués à la CCI NCA**, qui en assure la coordination générale. Pilote, la Chambre de Commerce et d'Industrie Nice Côte d'Azur a organisé le 5 juin 2025 **au Port Vauban à Antibes** le lancement officiel du projet **TRATT'EAU**.

Une approche en trois volets pour construire une résilience économique durable

TRATT'EAU s'articule autour de trois axes de travail complémentaires afin de proposer une réponse structurée à la problématique de l'adaptation des territoires côtiers à la montée des eaux.

Contact presse :

Catherine Jacques, T. 04 93 13 73 96, catherine.jacques@cote-azur.cci.fr

Magali Angeli, T. 04 93 13 74 06, magali.angeli@cote-azur.cci.fr

Le premier axe, piloté par la CCI Nice Côte d'Azur, vise à **identifier et mesurer les menaces économiques** directes et indirectes pesant sur les zones de recul côtier. Ce travail s'appuiera sur l'élaboration de **cartographies dynamiques d'enneigement**, construites selon différents scénarios de réchauffement climatique (2040, 2070, 2100), permettant de visualiser les zones potentiellement submergées et d'évaluer l'impact sur les entreprises implantées. Pour accompagner cette démarche, un **récit web pédagogique** sera conçu afin de sensibiliser les acteurs économiques et le grand public aux enjeux en cours. Une **méthodologie d'analyse de l'impact économique** sera développée pour évaluer les pertes potentielles, les secteurs les plus vulnérables, les emplois concernés, et cette méthode pourra ensuite être répliquée dans d'autres territoires européens. Ce volet inclut également un investissement technologique concret avec l'installation d'un **marégraphe** qui permettra de mesurer les variations du niveau de la mer et d'alimenter les scénarios prédictifs.

Le deuxième axe du projet est consacré à l'**évaluation de la capacité de mobilisation du foncier d'activités**, en vue de la relocalisation des entreprises menacées. Il est conduit par les partenaires italiens du projet, en étroite collaboration avec le **service Urbanisme de la CCI NCA**. L'objectif est d'identifier les activités économiques les plus exposées et de déterminer les opportunités de relocalisation sur des terrains moins vulnérables. Pour ce faire, un **observatoire du foncier économique** sera créé, recensant les gisements disponibles sur le territoire. Parallèlement, un **travail de préfiguration d'une stratégie foncière** sera mené, notamment en lien avec les collectivités et l'État, afin d'intégrer ces problématiques dans les documents d'urbanisme. Des **ateliers de sensibilisation** réuniront les acteurs publics et privés autour de ces enjeux, et une **charte d'engagement territoriale** sera proposée à la signature de tous les partenaires concernés pour garantir une dynamique collective sur le long terme.

Enfin, le troisième axe du projet portera sur **l'information, la sensibilisation et l'appropriation des enjeux climatiques par les acteurs publics**. L'ambition est ici de faciliter la prise de conscience sans créer d'inquiétude disproportionnée, en favorisant une approche collaborative. Les collectivités locales, les institutions et les décideurs publics seront étroitement associés au processus afin de **co-construire des politiques d'adaptation** réalistes, concertées et intégrées à l'échelle des territoires. Il s'agira de mettre à disposition des outils de communication et de compréhension accessibles, pour mobiliser durablement l'intelligence collective.

La CCI Nice Côte d'Azur, forte de son expertise en gestion de projets européens et en accompagnement des entreprises, jouera un rôle central dans la mise en œuvre de TRATT'EAU. Elle mettra à disposition son savoir-faire en analyse d'impacts économiques et en urbanisme pour soutenir les entreprises menacées et les aider à planifier leur relocalisation.

Contact presse :Catherine Jacques, T. 04 93 13 73 96, catherine.jacques@cote-azur.cci.frMagali Angeli, T. 04 93 13 74 06, magali.angeli@cote-azur.cci.fr